

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 53 (1915)
Heft: 12

Artikel: Dzanliao pè vè lè Turcs
Autor: Marc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-211185>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

fêté par un festin dont le plat de résistance était de la daube, accompagnée d'une de ces savoureuses salades aux jeunes pousses de dent-de-lion, comme savent les apprêter les vraies Vaudoises et qui ont un si bon arôme de premier printemps. Le nectar de l'an onze, réservé pour les grandes occasions, mettait du soleil dans les verres et dans les cœurs. Quand vinrent le café et le kirsch distillé au petit alambic, on conta sans se faire prier des histoires de la longue campagne.

Avait-on revu des soldats français ou allemands ? Il fallut décrire le service de sûreté des vingt derniers jours, qui nous mit en contact avec des fusiliers de la landwehr badoise. C'était en février. Il neigeait ou pleuvait presque continuellement. Notre section gardait les passages de l'extrême frontière. Des patrouilles de deux ou trois hommes allaient d'un poste à l'autre, jour et nuit, sur une longueur de trois kilomètres, avec ordre de tirer sur qui ne s'arrêterait pas au commandement de : « Halte ! » Aucun incident sanglant ne survint ; des deux côtés de la frontière, la population connaissait parfaitement les mesures prises.

Le territoire badois avoisinant semblait aussi paisible, aussi calme que le pays suisse. On voyait ça et là des sentinelles faire les cent pas le long des ronces artificielles, et plus loin, sur une large route, de longs convois de vivres ou de munitions, escortés par des cavaliers et qui se dirigeaient sans doute sur le front, en Haute-Alsace. Ce train d'armée défilait tous les jours, comme un fleuve intarissable ; nous n'y prenions plus garde. Sur quel point précis le conduisait-on ? Peut-être ne le savaient-ils pas plus que nous, les factionnaires allemands, qui nous salueaient de leur : « Guten Morgen ! » ou « Guten Tag ! »

Le temps aura beau s'enfuir, je les verrai toujours dans leurs grands manteaux, ces Allemands, battant de la semelle la neige et la boue ; je verrai la hutte qui était sensée servir d'abri à notre poste avancé et d'où nous entendions leurs voix quand ils examinaient les papiers des passants. On avait planté cette hutte en pleine forêt, au bord d'une charrière qui conduit sur notre sol en traversant la cour d'une ferme allemande. Elle était faite simplement de verts rameaux de sapin, de « dais », comme on dit chez nous. La pluie y filtrait ainsi qu'à travers une passoire et le vent y soufflait comme au dehors. Sur la terre humide, entre trois grosses pierres, flambait perpétuellement un feu sans lequel on n'y eût pu tenir. On réchauffait à sa flamme le rata apporté du blockhaus de la section.

Trois hommes formaient la garnison de la hutte. On les relevait toutes les quarante-huit heures. L'un d'eux, à tour de rôle, grimpait à l'observatoire perché à trente pieds de haut, sur un sapin gigantesque. Par les rafales, on y était secoué de la belle manière. Chose étonnante, nous échappâmes cependant toujours au mal de mer.

Une autre vedette se dressait à côté du blockhaus. Construite en ciment armé, celle-ci était rigide comme la justice de Berne. Elle dominait une contrée dont les collines boisées ondu-laient joliment et au delà desquelles s'étend le pays où gronde le canon et où monte la fumée des incendies.

Quant au blockhaus lui-même, c'était une demeure mirifique. Nous l'appelions le « palace ». Il valait pour nous tous les hôtels de Montreux. Monté en troncs d'arbres non écorcés et aux interstices calfeutrés de mousse, il se confondait si bien avec la roche du Jura, qu'on le distinguait difficilement à plus de deux cents mètres. Quarante hommes y étaient à l'aise. Chacun avait sa pailasse et deux chaudes couvertures de laine, ce qui, pour des soldats, est le comble du luxe. Les tables s'y rabattaient

contre les parois. A l'un des angles fonctionnait, en guise de chauffage central, le foyer à Bidon. Bidon était le petit nom de notre gros réjoui de cuisinier ; il lui venait de la forme de sa panse. Ce maître-queux possédait une belle voix de baryton et savait par cœur la musique d'un tas d'opéras. Tout en chantant *La Traviata*, *La Fille de Mme Angot* ou encore les airs du *Festival vaudois*, il nous servait des potages d'un moelleux incomparable, des ragouts à faire croire que le bœuf fédéral était tout en filet, et des pommes de terre qu'il accommodait de trente-six façons, à la française aussi bien qu'à l'italienne. Notre chef de section prétendait qu'à ce régime-là, nous allions tous gagner la goutte ; mais il s'en pourléchait aussi bien que le dernier de ses subordonnés.

Ici, je l'entends, mon cher *Conteur*, demander avec quoi nous arrosions notre menu de guerre. Hélas ! la pinte la plus proche était à deux lieues trois-quarts. Aussi n'avions-nous que l'eau d'un minuscule affluent de la Birse. Mais, au dire de Bidon, elle marquait entre 97 et 98 degrés à la sonde Ceschlé. Ce fut sans doute la raison pour laquelle plusieurs d'entre nous pratiquèrent une forme toute nouvelle de l'abstinence. A eux, comme à leurs camarades qui bravaient le danger de l'hydropisie, la pipe et le jass offraient d'ailleurs maintes compensations. Que de bonnes parties de cartes jouées ainsi dans la chaude atmosphère parfumée de tous les tabacs de Vevey, de Payerne, de Grandson, de Boncourt, de Hollande, de l'Orient, de la Régie française !

Heureuse influence des plaisirs du blockhaus, jamais on ne vit telle discipline, ni tel entrain dans les marches, les exercices de combat, les rondes de nuit, les corvées les moins agréables. Notre excellent chef fut complimenté par un colonel du grand état-major général, un colonel de langue allemande, dont la sévérité est cependant légendaire.

De la frontière, nous avons gagné à pied le canton de Vaud en passant par la grosse bourgade bernoise où nous vécûmes pendant trois mois au milieu de la plus accueillante des populations. Elle nous reçut de nouveau de son mieux. Trois de mes frères d'armes et moi, nous fûmes invités à dîner chez une bonne vieille qui nous avait soignés en vraie mère, mettant sa meilleure chambre à notre disposition, lavant et ravaudant notre linge, séchant à son poêle, toutes les nuits, nos vareuses et nos capotes trempées par la pluie ou par des brumes qui peuvent soutenir honorablement la comparaison avec le brouillard londonien.

Et maintenant, on est là, au milieu des siens, à se remémorer les souvenirs de sept mois de vie des camps. Oubliés, les fatigues et les petites misères. On ne pense qu'aux douces choses. Nous rappellerait-on sur pied de guerre ? Sera-ce dans deux mois, dans trois ? Peu importe. La patrie sait qu'elle peut compter sur nous. Mais, pour le quart d'heure, on ne se préoccupe pas trop du service à faire encore : on est déprimé !

Ton vieil ami,
X. Y. Z.

DZANLIAO PÈ VÈ LÈ TURCS

CLLI Iôdi à Noë l'ètai tellameint marchand de dzanlye qu'on l'avi baillî lo nom sobriquet de Dzanlyao. Dza, quand l'allève à l'ècoûla, lo régent l'avi desai : « Iôdi, te ne sarî bon que po deintiste à bin charlatan ». L'è vegniâ ne l'on ne l'autro, la z'u bin mè de tchance que tot cein.

On coup sti tsautein passâ, l'arreve à velâdzo, pè vè midzo, on monsu que l'avâi met on bounet rodzo avoué on pucheint moutset. Le vint à cabaret et ie dit dinse à carbatier : « Cou-gnetrâi-vo on homme que pouêsse on bocon

écrire, mâ que satse bin einveintâ, que sâi mî-mameint on bocon dzanlião. L'ein ari-fauta ». Crac, mon carbatier peinsé à Iôdi à Noë et l'einvoyé queri. Adon lo monsu l'avi fâ :

— Ie su on monsu de pè Constantinople. Lo surtan vâ fère la guerra ài z'Anglais et vâ itre d'obedzi d'einvouyi oquie ài papâ quand l'avi arâ onna dèfrepênâie. Porrâi-vo veni po écrire cliiau lettre qu'on lau dit dâi communiqué. Vo sarâ bin payé et on vo baillera assebin on'harem.

Peinsâ-vo vâ se Dzanlião l'ètai conteint de fère cliiau z'ècretoure et principallameint d'avâi clii l'harem. N'a pas faliu pi onna menuta po que diessé oï et lovaicé avoué clii Turc parti po Constantinople.

Lè dan clii Iodi quie que fâ lè communiqué po lè Turc, et l'autr'hî m'a einvouyi çosse que m'a de que l'ètai po lo *Conteur*. Ein lo bin remacheint.

« La guerra pè lè Dardanelle. Lè z'Anglais sant vegnâ po no bombardâ avoué onna pètiê de liquiette, de barquiette, mî-mameint de naviot que l'ant dâi canon. No z'ant accouilhî quas on mellion de balle, d'obus de boulet que cein fasâ on tapâdzo à épouâiri lè soriaud. Mâ no z'anti manquâ et on lè z'a adî tsiqua fouettâ, que sat coups que l'ant attrapâ :

Lo premi de cliiau sat, l'è onna balla que l'è arrevâie justo dein lo mor de ion de noutrè z'interpido sordat, quemet se l'ètai accouliâte pè on mousse. N'a z'u qu'à la crêchi et tot l'a éta de.

La seconda balla l'a fenameint tsequâ ion dâi pe terriblo gaillâ que l'avâi justameint on einvèr, et que cein l'a fè chautâ sein l'avi fère onna brequa de mau. On autra balla l'è arrevâie vâ on gard'hâbit qu'onna cosandâie tegnâ po l'avi fère onna botenira ; l'avi fè justo lo perte iô fail-liâ.

Onna quatrièma s'è abotcha contre on get de noutron crâno gènerat, mâ, quemet l'avâi mè dâi lenette, n'a rein z'u de mau.

Lo cinquièmo que l'è on obus que l'avi dian cherapnelle l'è tsesâ pè la tsemenâ dessus lo bou-dau foy qu'onna fenna l'avâi préparâ po fère son petit-goutâ et l'avi a met lo fu. La fenna l'adîne pas z'u falta de l'allumâ et l'ein a éta bin benaise.

L'avant derrâ, que l'è on boulet, l'a tellameint éta ein dèvant et ein derrâ que l'a fochèrâ on carro de courti qu'on voliâve justameint fochèrâ.

Lo satièmo, on boulet assebin, l'avi éta onn'af fère tiurie. Noutron caporat l'ètai ein train de fère on perte à n'on lan po betâ su lo W. C. de la troppa. Lo boulet l'è arrevâ et l'avi a fè lo perte justo lo grantiau que fail-lâi et qu'on pas mî fère.

On sè redzoie po quand cliiau z'Anglais revindrant no bombardâ. Cein no fâ pas mè de mau que de la moqua de matou ».

Lo secretéro : Iôdi à Noë.

Ora vo vâide que la guerra l'a dau bon.

MARC A LOUIS.

ORDONNANCE BERNOISE

sur le négoce du tabac étranger.

Un de nos abonnés, à qui nous en exprimons notre reconnaissance, veut bien nous adresser ce pieu document que voici, auquel l'Institut tion du monopole ou d'un impôt sur le tabac donne un regaln d'actualité.

Ayant appris avec un vif déplaisir, de notre commission des tabacs, que notre mandat pour l'avancement et soutien de la plantation et des fabriques de tabacs n'était plus observé et l'on jetait ainsi, tant ouvertement qu'en cachette dans notre pays, quantité de tabacs étrangers à ces causes, nous avons résolu d'empêcher par à peu l'entrée du tabac étranger pour prévenir la sortie de l'argent, et par contre d'avancer fortement la plantation et le débit du tabac en ce pays. C'est pourquoi nous avertissons très sérieusement tous et un chacun de ne pas ame-